Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2013)

Heft: 2014

Artikel: Le Jura, Berne et l'unité confédérale : après celui publié dans DP 2001, un nouveau point de vue sur le scrutin interjurassien du 24 novembre

Autor: Jeanneret, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014184

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'éviter.

Reste à savoir à quel taux: pas trop élevé pour ne pas faire fuir ces contribuables; pas trop bas afin de ne pas faire exploser le déficit des cantons et des communes. Curieusement, alors que jusqu'ici ces entreprises ne payaient que l'impôt fédéral direct sur les bénéfices acquis à l'étranger, donc le même partout en Suisse, on veut aujourd'hui laisser les cantons fixer chacun leur taux d'imposition, et donc se faire concurrence.

Ne soyons pas naïfs. Les mêmes sont à la manœuvre qui, depuis des années, sous prétexte de faire face à la concurrence étrangère, militent pour réduire les charges fiscales des entreprises et de leurs actionnaires. Ils proposent, à l'instar du Conseil d'Etat genevois, un taux de 13%, comme vient de le faire aussi la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie. Cela signifierait, pour les entreprises vaudoises, une réduction d'impôts de près de 50%.

On veut ainsi éviter le départ d'entreprises. Or, pour trouver à l'étranger un taux inférieur à 20% il faut aller en Irlande (12,5%), dans les ex-pays de l'Est, à Hong Kong (16,5%) ou à Singapour (17%).

D'où vient ce 13%, ruineux pour les finances cantonales et communales? De la concurrence d'autres cantons, Genève est le premier à l'admettre: Lucerne (11,32% à Meggen) Zoug et Schwyz (14%). De la concurrence surtout entre grands cantons, Vaud, Genève, Bâle et Zurich notamment, comptant beaucoup d'entreprises à statut fiscal et qui sont condamnés à s'entendre au moment de fixer ce taux unique sous peine de voir tout ou partie de leurs entreprises changer de canton.

On aurait donc pu espérer que les cantons se mettent d'accord pour un taux unique qui évite la sous-enchère et préserve leur budget. Négociations difficiles puisqu'il faudra ensuite voter séparément dans chaque canton. S'ajoute, un rapport d'experts s'y étend longuement, le réexamen de la péréquation financière, pour tenir compte de la nouvelle situation.

De fait, la seule solution réaliste serait de s'en tenir à un taux unique, comme c'est le cas déjà pour ces sociétés, un taux fixé dans la loi sur l'harmonisation fiscale. Ou, comme le propose le conseiller national Roger Nordmann (PS/VD), une augmentation de l'impôt fédéral direct redistribuée aux cantons. L'une et l'autre de ces solutions nécessitent cependant une révision de la Constitution, donc un vote du peuple et des cantons.

Beaucoup rêvent encore d'imposer séparément et à un taux inférieur les revenus de la propriété intellectuelle (*licence box*), comme le pratiquent certains Etats. Mais l'OCDE est en train de remettre en cause cette astuce. La Suisse doit maintenant se décider sans tarder. A trop attendre, elle devra, comme pour le secret bancaire, décider dans l'urgence pour éviter *in extremis* les sanctions qu'envisage la communauté internationale.

Le Jura, Berne et l'unité confédérale

Après celui publié dans DP 2001, un nouveau point de vue sur le scrutin interjurassien du 24 novembre

Pierre Jeanneret - 08 novembre 2013 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/24648

Le 24 novembre, les Jurassiens du Nord et du Sud participeront à un vote nstitutionnel. Certes, la question posée n'est pas (encore) celle de l'acceptation ou non de l'unité jurassienne, mais elle est en filigrane. Tant les arguments des partisans

que ceux des adversaires du «*grand Jura*» sont rationnellement pertinents et moralement honorables, exception faite d'une minorité d'activistes qui recourt à l'injure ou à la calomnie.

Sans doute peut-on comprendre que l'idée d'un Jura unifié soit plus exaltante que la perspective de rester une petite minorité francophone, même dotée de droits accrus, dans le canton de Berne! Mais je n'entrerai pas dans le fond du débat.

Au-delà des préoccupations des Jurassiens eux-mêmes, il me semble cependant que l'enjeu au niveau confédéral a été sous-estimé, voire occulté. C'est ce qui m'autorise, en tant que Neuchâtelois d'origine et Vaudois depuis trois générations, à prendre la plume, non bien sûr pour dicter aux intéressés ce qu'ils doivent faire, mais pour souligner cette dimension helvétique, et non seulement jurassienne, de la question.

Le canton de Berne, bilingue, représente actuellement un lien entre la Romandie et la Suisse alémanique. Fréquentant assidûment la Berne culturelle, je suis toujours agréablement impressionné par les commentaires en allemand et en français dans les musées et expositions. Ce n'est de loin pas toujours le cas à Zurich, où l'anglais supplante de plus en plus notre langue. Posant une question en allemand, ce qui est la moindre des politesses, dans un magasin ou dans la rue, j'entends fréquemment mon interlocuteur me répondre en français, ce qui à son tour témoigne d'ouverture d'esprit et de respect des minorités. Je pourrais multiplier les exemples de ce genre.

Particulièrement entre Vaud et Berne – deux grands cantons voisins, aux géographies comparables, restés fortement agricoles et aux chefs-lieux de dimensions similaires – se sont tissés de longue date des liens particuliers. Ceux-ci sont certes d'abord historiques: la tutelle bernoise sur le Pays de Vaud de 1536 à 1798. Ces rapports de sujétion se sont transformés en liens d'amitié. Il était de tradition, par exemple, que les jeunes agriculteurs vaudois passent une année de formation dans la campagne bernoise, et vice versa. Il en est résulté une compréhension profonde entre les uns et les autres.

Le canton de Berne bilingue a donc joué et continue de jouer – à l'instar de Fribourg il est vrai, et du Valais plus marginalement – un rôle utile d'*«Etat-tampon»*, mais surtout de pont entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. Je crains que la disparition de sa minorité francophone (à l'exception de celle de Bienne), qui serait englobée dans un *«grand Jura»*, ne normalise le canton de Berne, ne le rejette dans un univers purement alémanique. Ce qui serait une perte tant pour les Bernois attachés à la mixité linguistique et culturelle que pour la Romandie en général, et finalement aussi pour les Jurassiens…

Berne a besoin de la Romandie, l'inverse n'est pas nécessairement prouvé

L'auteur, qui a collaboré à DP dans les années 70, réagit à l'article de Pierre Jeanneret mis en ligne le 8 novembre

Jean-Claude Crevoisier - 10 novembre 2013 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/24667

Le Vaudois (depuis trois générations) Pierre Jeanneret aurait-il la nostalgie de l'ancien baillage bernois? Il évoque avec une telle tendresse ses relations avec la